

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 28/04/2026**

Personnes absentes excusées

Mme Marconcini-Juillan (*Inspectrice de l'Education Nationale*), M. Toczé (*Maire de Tinténia*), Mme Aubert (*maîtresse E Rased*), Mme Wagneur (*psychologue scolaire*), Mme Lagneau (*enseignante de MS/GS*), Mme Prunier (*ATSEM*), M. Gomont (*parent élu*), Mme Lemarchand (*parent élu*), Mme Nisole (*parent élu*).

Présents

• **Mairie :**

Mme Mignière (*Adjointe*), Mme Bossard (*Élue chargée des affaires scolaires*).

Enseignants :

Mme Serisier (*TPS/PS*), Mme Cobac (*PS/MS*), Mme Amélineau (*MS/GS*), Mme Grimard (*GS/CP*), Mme Quemener (*CP*), Mme Garenton (*CP/CE1*), Mme Voyau (*CE1*), Mme Huleux (*GS/CP et CE1*), Mme Garnier (*CE2*), Mme Augais (*CE2/CM1*), M. Chenais (*CM1/CM2*), M. Brière (*CM2*).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand, Mme Dumas.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Poutas, Mme Camus, M. Villalard, Mme Hignard, Mme Cardin, M. Jullien, M. Grondin, Mme Ricard.

Ordre du jour

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2026/2027	2
2) Présentation du budget de la Caisse des Ecoles	2
3) Projets pédagogiques et actions	3
Les projets sportifs	3
Les projets environnementaux	3
Les projets citoyens	4
5) Questions et remarques	5

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Emilie Grimard

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2026/2027

Actuellement, 257 élèves sont inscrits à l'école : 87 en maternelle et 170 en élémentaire. C'est 8 élèves de plus que l'an passé. Notre école maintient ses 11 classes l'an prochain.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont déjà commencé. Il est important que les familles souhaitant inscrire des enfants à l'école le fassent savoir pour que l'équipe enseignante puisse dessiner la future structure de l'école.

En prenant en compte les parents s'étant rapprochés de l'école, nous comptabilisons actuellement 81 élèves en maternelle et 166 élèves en élémentaire, soit 247 élèves pour l'année scolaire 2026-2027. Ces effectifs vont donc encore progresser.

2) Présentation du budget de la Caisse des Ecoles

Le budget mairie, aussi appelé « Caisse des Ecoles » est à différencier du budget de la Coopérative Scolaire (OCCE).

Le budget de la Coopérative scolaire, présenté en octobre, permet aux enseignants la réalisation d'actions (photographies scolaires, chocolats, sacs ou torchons...) finançant des projets pédagogiques. Cette caisse est par ailleurs alimentée par les dons de l'APE et la participation des familles en début d'année.

La Caisse des Ecoles (mairie) finance quant à elle les fournitures scolaires, les transports et les dépenses propres au fonctionnement de l'école. Ce budget est présenté par les quatre parents élus, siégeant à la Caisse des Ecoles :

Le Budget prévisionnel de 2025 était de 37 174,72€.

En voici les grandes lignes de dépenses réalisées :

Petit équipement	2 888,84€
Bibliothèque	2 652,60€
Fournitures scolaires	14 440,98€
Crédit-bail et maintenance imprimantes	9 007,40€
Entrées piscine	235€
Transports	4 205,10€ (dont piscine)
Affranchissement	113,16€
Frais de télécommunications	704,08€
TOTAL	34 247,16€

Remarque des Représentants de Parents d'Elèves à la mairie : Il serait judicieux de revoir le budget de caisse des écoles qui n'a pas augmenté en 4 ans, malgré une inflation de 10% de l'économie.

3) Projets pédagogiques et actions

Les projets sportifs

OSBR

L'OSBR (Office des Sports Bretagne Romantique) est intervenue en janvier/février auprès de la classe de CM2 pour une initiation au volley et au biathlon. Elle est ensuite intervenue en mars/avril auprès des classes de CP et CP/CE1 pour une initiation au kinball, et auprès de la classe de CE2 pour une découverte du hockey et tchoukball.

Coût : 7,50€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Cirque

Au cours des dernières semaines, les élèves de maternelle ont eu la chance de participer à un cycle de six séances consacrées à la découverte des arts du cirque. Ils ont été initiés à différentes disciplines telles que l'équilibre et la jonglerie, en manipulant des assiettes chinoises, des massues, des cerceaux, des rouleaux américains, une boule d'équilibre, un fil de funambule et bien d'autres accessoires. Pour plonger pleinement les enfants dans cet univers fascinant, la salle de motricité a été entièrement re-décorée. Le cycle s'est clôturé par un spectacle « Musette et compagnie » de la compagnie Mismo le 30 mars.

Coût : 31,60€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Cinéma

Les classes de TPS/ PS et de PS/MS se sont rendues au cinéma de Combourg le 7 avril pour assister à une séance de projection de courts-métrages sur le thème des émotions « Grosse colère et fantaisies ».

Coût : 7,10€/élève/ Financé par l'APE, la COOP et la mairie.

Les projets environnementaux

Ornithologie

L'école a développé le thème des oiseaux cette année.

La compagnie Machtiern est venue à l'école pour donner vie à deux étonnants oiseaux métalliques. Ces œuvres originales ont été réalisées à partir de matériaux collectés par les familles elles-mêmes. Les enfants observent attentivement ces oiseaux imaginaires afin de créer leurs propres fiches ornithologiques : description, caractéristiques, habitudes de vie...

En parallèle, chaque classe a accueilli deux ornithologues. Grâce à leurs explications, les élèves découvrent différentes espèces d'oiseaux, apprennent à reconnaître leurs particularités et comprennent mieux leur mode de vie. Le projet se prolonge par une sortie au canal durant

laquelle les élèves partent à la recherche des oiseaux présents dans leur environnement. Un moment privilégié pour apprendre à observer, écouter et respecter la nature.

Ce thème était aussi celui de notre exposition artistique collective, accessible lors des portes ouvertes de l'école.

Coût de l'intervention de la compagnie Machtiern : gratuit

Coût de l'intervention des ornithologues : 4,25€/ élève. Financé par l'APE et la COOP.

L'alimentation

Les classes de CE2 et de CE2/CM1 ont mené un travail approfondi autour de la thématique de l'alimentation responsable. Dans ce cadre, l'association Des Idées Plein la Terre est intervenue lors de trois demi-journées. Les élèves ont ainsi pu découvrir le circuit des aliments, réfléchir à leurs habitudes alimentaires et à leurs impacts, mais aussi en apprendre plus sur les méthodes agricoles, la saisonnalité des produits et le compostage.

Pour clôturer ce projet de manière concrète et conviviale, les classes ont préparé ensemble une salade de fruits. Les élèves ont également eu l'opportunité de visiter la chèvrerie de la Poterie, située à Dingé. Une sortie enrichissante qui a permis de faire le lien entre les apprentissages et le monde réel.

Coût de l'intervention de l'association : gratuit, pris en charge par la Comcom.

Coût de la visite de ferme : 6,28€/élève. Financé par l'APE et la COOP et la Comcom.

Classe de mer

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1 ont eu la chance de participer à une classe de mer à Moëlan-sur-Mer, dans le Finistère. Grâce à la localisation privilégiée du centre, les élèves ont pu prendre part à de nombreuses activités en lien avec le milieu marin : observation de la laisse de mer et landart, pêche à pied avec la création d'un aquarium, visite de bassins ostréicoles, pêche à la balancine, sortie en voilier et en bateau à moteur à la découverte de la rivière du Belon, visite d'une allée couverte du Néolithique.

Les déplacements se sont faits à pied et en petit bateau à moteur.

Ce séjour a été une véritable bouffée d'oxygène pour les élèves, alliant découvertes, apprentissages et moments de partage.

Coût : 97€/élève. Financé par l'APE, la COOP et la mairie.

150€/élève. Financé par les familles.

Les projets citoyens

Initiation à l'allemand

En partenariat avec le comité de Jumelage de Tinténac, nos CM2 bénéficient de séances d'initiation à la langue allemande. Ils situent l'Allemagne, découvrent quelques spécificités de la langue allemande, apprennent à se présenter et mémorisent les nombres et les couleurs. Les élèves élargissent leurs repères culturels et se familiarisent ainsi avec une langue proposée au collège Théophile Briant sous la forme de « sixièmes bilangues ».

Formation aux premiers secours

Tous élèves de CM2 ont bénéficié d'une demi-journée de formation aux gestes de premiers secours, réalisée par des pompiers. Ce projet était porté par deux parent d'élève, pompiers volontaires, accompagnés d'un sapeur-pompier formateur extérieur à l'école. Nous les remercions !

Coût : 15,39€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

5) Questions et remarques

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour les nombreuses actions menées en faveur de notre école. Tout d'abord, nous remercions chaleureusement la mairie pour les travaux réalisés (ralentisseur, installation du dernier panneau de sens interdit). Ensuite, nous remercions le personnel enseignant et les ATSEMs pour l'organisation et l'encadrement des sorties scolaires, déjà nombreuses et enrichissantes pour nos élèves, mais aussi les bénévoles présents lors de la classe de mer. Enfin nous remercions le personnel périscolaire et les bénévoles pour l'organisation de l'aide aux devoirs qui est appréciée des parents.

Sécurité

La réfection du parking voiture maternel est-elle prévue par la mairie ?

Des trous se creusent de plus en plus sur la zone la plus proche de l'entrée de la maternelle.



Les trous viennent d'être rebouchés.

Les parents évoquent l'idée d'un enrobé permettant l'harmonisation du parking. Les élus expliquent que ceci devra attendre car l'installation de photovoltaïques et ombrières est en discussion. L'enrobé serait alors intégré au projet.

Est-il possible de sécuriser l'endroit où il y a le bac à verre à côté du parking de l'école maternelle ? C'est dangereux d'avoir des débris de verre par terre alors que les enfants passent par ici.



Une demande de retrait du bac a été réalisée auprès de la SMICTOM car ce bac est finalement peu utilisé. En attendant, une demande de nettoyage sera formulée auprès des services techniques.

Suite à la réfection de la chaussée Bd Tristan Corbière et Rue de la Corderie, le passage piéton menant à l'espace enfance a été supprimé. Serait-il possible de prévoir une remise en peinture de celui-ci rapidement pour assurer la sécurité des enfants ?



Les services techniques ont contacté une société pour prévoir les tracés.

Toilettes maternelle

Tout d'abord, je souhaite à nouveau faire remonter l'absence de portes et cloisons dans les toilettes maternelles. J'ai entendu plusieurs enfants dire qu'ils étaient gênés par l'absence d'intimité aux toilettes, le fait qu'ils soient vus par les autres etc...

Limiter le nombre de parents dans les sanitaires le matin me semble anecdotique par rapport au reste de la journée passée à l'école par les enfants. Des robinets individuels pourraient également limiter la surconsommation d'eau. Une installation similaire aux sanitaires de l'espace enfance (wc et robinetterie) pourrait-elle être envisagée ?

En complément, je vous transmets un référentiel bâtiementaire proposé par le ministère de l'éducation nationale, jeunesse et sport.

Le référentiel batimentaire est difficile à appliquer en rénovation car nous ne disposons pas de l'espace recommandé (20m2). Il s'agit des recommandations et non d'obligations. Le cloisonnement total réduirait drastiquement le nombre de toilettes, ce qui n'est pas souhaitable.

Les toilettes de l'aide ouest disposent déjà d'un WC avec cloison et porte, que les enfants utilisent finalement sans fermer la porte. Un petit bloc similaire pourrait être envisagé dans l'autre aile pour rassurer les familles. La mairie fera la demande pour le budget 2027. En attendant, la solution la plus simple est celle de l'échelonnement des passages pour les enfants gênés.

Cantine et repas de substitution

Nous souhaiterions savoir quelle alternative est proposée à la cantine pour les enfants qui ne consomment pas de porc ou autres aliments hors PAI ?

Aucune réglementation n'encadre les alternatives à proposer. Au sein de notre restaurant scolaire, différentes options peuvent être proposées selon les menus : poisson, steak haché, saucisses végétales ou encore une portion supplémentaire de légumes et/ou de féculents.

Fête de l'école

Pourquoi les spectacles ne sont-ils pas le samedi en même temps que la kermesse ? Dans notre entourage, toutes les fêtes d'écoles se déroulent le samedi ou le dimanche et sont l'occasion pour les enfants de présenter leur spectacle avec leur enseignant. Nous ne comprenons pas pourquoi ce n'est pas possible ici.

L'Association de Parents d'Elèves a souhaité essayé une nouvelle formule cette année. Les spectacles de élèves auront lieu le vendredi soir et les jeux et animations sont prévus le samedi.

La fête de l'école correspond à un temps de travail de l'équipe enseignante. Il est difficile de réunir tous les agents un week-end sans impacter la vie personnelle et familiale de chacun. Le choix a donc été fait de maintenir les spectacles en semaine.

PAI

Suite à un incident sur le temps périscolaire touchant un enfant avec un PAI, nous souhaiterions avoir des informations sur les points suivants :

- **Quels sont les process mis en place ?**
- **Comment les informations sont transmises au personnel ?**
- **Où sont répertoriés les PAI ? Est qu'il y a un référent ?**
- **Où sont stockés les médicaments ?**
- **Y-a-t-il un lien entre l'école et le périscolaire sur les PAI ?**
- **Le personnel est-il formé aux premiers secours ?**

Le PAI est un document qui formalise la prise de médicaments et aménagements nécessaires à l'enfant. Le process est le suivant :

- 1) La famille demande le document vierge à l'école.
- 2) Le document est renseigné par un médecin puis rapporté à l'école, accompagné d'une ordonnance et des médicaments.
- 3) Le document est signé par l'enseignant en charge de l'enfant, la directrice d'école, le responsable périscolaire et le médecin scolaire.
- 4) Une copie des documents ainsi qu'un récapitulatif des élèves disposant d'un PAI est fourni par la directrice de l'école au réfectoire et à la garderie.

Chaque année, il est demandé aux parents d'être vigilants quant aux dates de péremption et de veiller à fournir un double ou triple exemplaire des médicaments en cas de fréquentation de la garderie et/ou réfectoire élémentaire.

Pour une grande majorité de PAI, les familles ne prévoient pas un médicament pour chaque lieu, malgré les relances. Pour les dates de péremption, il faut que les parents soient vigilants quand ils les donnent à la rentrée et pensent à fournir un nouveau médicament lorsque nécessaire.

Avec le départ de M. Letourneux et l'absence de nouveau responsable périscolaire, la transmission d'informations est altérée au sein de l'équipe périscolaire. Les nouveaux animateurs ou remplaçants, n'ont pas été informés.

Il faut encore créer une procédure pour que le personnel puisse accéder rapidement aux PAI et que les enfants soumis à un PAI soient clairement identifiés en garderie, comme c'est déjà le cas en cantine.

La plupart du personnel enseignant a seulement une formation PSC1 réalisée par ses propres soins, hors du cadre professionnel.

Divers

L'AESH non remplacée pour congés maladie de longue durée le sera-t-elle en Septembre si elle ne reprend pas ?

Elle devrait rester affectée à notre école, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Il n'y a pas de moyen prévu pour le remplacement d'AESH par l'Inspection. Nous manquons donc d'un AESH sur l'école.

[suivi] : Qui remplace M. Letourneux ?

Une personne sera recrutée pour la rentrée 2026.

[suivi] : Y a-t-il des activités (jeux à dispositions...) pour les enfants d'élémentaire le temps du midi sous le préau (notamment quand il pleut) ?

Le projet sera repris par le successeur de M. Letourneux. Mme Mignière va y réfléchir en attendant.

[suivi] : Quid du dossier végétalisation et qui reprend le dossier ?

Mme Mignière récupère actuellement les éléments auprès de Mme Parpaillon. Des arbres fruitiers et des grimpants ont été plantés en décembre sur la cour élémentaire.

Quelques éléments restent à réaliser :

- Installation des récupérateurs d'eau dans les cours maternelles et élémentaires
- Installation d'un panier de basket et réalisation de tracés en élémentaire
- Installation d'assises en bois auprès du bac à copeaux et autour d'un arbre

[suivi] Locaux : La classe de CM2 de M. Brière présente plusieurs difficultés liées à ses fenêtres et à l'absence de rideaux.

- Fenêtres : Sur les quatre fenêtres de la salle de classe, deux sont fixes et deux sont ouvrables. Parmi ces dernières, l'une nécessite une réparation, tandis que l'autre possède un volet roulant bloqué en position fermée. Ces dysfonctionnements empêchent une aération correcte de la classe.

- Absence de rideaux : La salle n'est pas équipée de rideaux, ce qui expose les élèves à un éblouissement en cas d'ensoleillement. Pour remédier à ce problème, l'enseignant est contraint de fermer les volets et de travailler dans l'obscurité.

Des travaux de réparation des menuiseries (fenêtres et volets) sont-ils prévus ?

L'installation de rideaux est-elle envisagée ?

L'installation de rideaux dans la classe de M. Brière est prévue pour fin avril, début mai.

Pour les menuiseries, un professionnel passera courant mai.

Un problème est signalé concernant le chauffage. Dans la classe de Mme Garnier, il fait régulièrement 30°C, fenêtres ouvertes, malgré les radiateurs coupés. La chaleur provient des tuyaux. Les classes situées en début de circuit souffrent de cette chaleur.

En maternelle, quand la chaudière se met en route, elle fait beaucoup de bruit, cela s'entend dans la classe de Mme Serisier.

La mairie va transmettre ces soucis faire de confort acoustique et thermique aux services techniques. Une vérification de l'entretien sera réalisée au cours de l'été.

[suivi] Cantine maternelle : Lors du conseil d'école précédent, il a été proposé de constituer un groupe de travail associant M. Letourneux, les ATSEMs et des représentants de parents d'élèves afin d'étudier des solutions aux contraintes du réfectoire maternel (espace sous-dimensionné et niveau sonore élevé).

Lors de la visite des locaux, M. Letourneux a également indiqué que des devis étaient en cours d'élaboration pour l'installation de panneaux acoustiques muraux.

Pour avancer concrètement sur ce sujet, nous vous serions reconnaissants de vouloir :

- Confirmer la constitution de ce groupe et nous indiquer les modalités de participation**
- Proposer une date pour une première réunion de travail.**

Le problème d'isolation phonique sera repris par le successeur de M. Letourneux.

[suivi] : Sécurité

Lors du conseil d'école précédent, il a été évoqué un dysfonctionnement de l'alarme (anti-intrusion). Qu'en est-il ?

Le devis a été signé début mars, en attente d'une date de réparation. L'installation avait été faite par une entreprise qui n'existe plus.

Les barillets sont à changer sur le portail côté route en maternelle et sur les portes en maternelle et en élémentaire.

Les services techniques ont remplacé certains barillets pendant les vacances et d'autres sont en commande.

La séance est levée à : 20h03

La directrice : Mme AMÉLINEAU